



Strasbourg, le 21 mars 2014

THB-GRETA(2014)LD19

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS (GRETA)

19e réunion du GRETA
(Strasbourg, le 17 – 21 mars 2014)

LISTE DE DÉCISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Point 3 Rapport oral du Bureau

Point 4 Échange de vues avec la Directrice Générale de la Démocratie

Point 5 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur l'Azerbaïdjan

Le GRETA a adopté le rapport final sur l'Azerbaïdjan tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.

Point 6 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur les Pays-Bas

Le GRETA a adopté le rapport final sur les Pays-Bas tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.

Point 7 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur la Suède

Le GRETA a adopté le rapport final sur la Suède tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.

Point 8 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur « l'ex-République Yougoslave de Macédoine »

Le GRETA a adopté le rapport final sur « l'ex-République Yougoslave de Macédoine » tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.

Point 9 1er cycle d'évaluation, 4e groupe : projet de rapport du GRETA sur l'Andorre

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur l'Andorre et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 10 1er cycle d'évaluation, 4e groupe : projet de rapport du GRETA sur l'Islande

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur l'Islande et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 11 1er cycle d'évaluation, 4e groupe : projet de rapport du GRETA sur l'Italie

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur l'Italie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 12 1er cycle d'évaluation, 4e groupe : projet de rapport du GRETA sur Saint-Marin

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur Saint-Marin et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 13 1er cycle d'évaluation, 4e groupe : projet de rapport du GRETA sur l'Ukraine

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur l'Ukraine et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 14 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : suivi du rapport final du GRETA sur la visite d'évaluation au Luxembourg

Point 15 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : suivi du rapport final du GRETA sur la visite d'évaluation en Slovénie

Point 16 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : suivi du rapport final du GRETA sur la Serbie

Point 17 Préparation du 2e cycle d'évaluation

Le GRETA a décidé de tenir une réunion supplémentaire les 5 et 6 mai 2014 pour finaliser et adopter le questionnaire pour le 2e cycle d'évaluation et convenir d'un calendrier pour ce cycle.

-
- Point 18 Suivi de la 13e réunion du Comité des Parties
- Point 19 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se conformer aux recommandations du Comité des Parties
- Point 20 Échange de vues sur le 4e Rapport général d'activités du GRETA
- Les membres du GRETA ont discuté et se sont mis d'accord sur la structure et le contenu du prochain rapport général d'activités du GRETA qui couvrira la période du 1er août 2013 au 31 juillet 2014.
- Point 21 Questions administratives et budgétaires
- Point 22 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 23 Activités liées à la mise en œuvre des activités du GRETA
- Point 24 Information sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le GRETA
- Point 25 Information sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 26 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 27 Dates des futures réunions
- Le GRETA a décidé de tenir sa 22e réunion du 16 au 20 mars 2015.
- Point 28 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 20e réunion
- Point 29 Questions diverses
- Point 30 Approbation de la liste des décisions adoptées pendant la 19e réunion